■ Fondation Les Moulins de Rivaz, à Rivaz, préservation du site de la commune de Rivaz (FOSC du 17.07.2001, p. 5486). Chaudet Marc-Henri n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Le vice-président Chappuis Vincent est nommé président et continue à signer collectivement à deux, toutefois pas avec le vice-président. Bovy Samuel, membre du conseil, est nommé vice-président et continue à signer collectivement à deux, mais désormais pas avec le président. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux avec le président ou le vice-président: de Gautard Jean, de et à Saint-Légier-La Chiésaz, Gétaz Vincent, de Château-d'Oex, à Cully, et Jaton Jean-François, de Villars-Mendraz, à Lutry. Signature collective à deux avec le président ou le vice-président est conférée à Paschoud Marianne, de et à Lutry, secrétaire hors conseil.

Journal no 1730 du 17.02.2003 (00873242 / CH-550.1.025.669-1)